

l'instant, balbutie le greffier, d'une voix à fort accent flamand.

— Il savait pourtant bien que nous allions venir. L'arrivée de M. le Ministre lui avait été annoncée.

Possible, c'est vrai, mais il vient de sortir, inconnu le secrétaire, tout en regardant un grand crucifix accroché au-dessus d'une lampe à pétrole, entre deux fenêtres basses, comme pour le prendre à témoin de la sincérité de ses déclarations.

Le Ministre coupe court à l'incident, en demandant : « Quelles sont vos réclamations ? Avez-vous des baraquements ? »

— Je vais vous dire, Monsieur le Ministre... Je suis commerçant inoï et la Croix-Rouge à Lille, me fait grand tort en vendant ses denrées meilleur marché.

Un état de rière accueille cette mercantile réclamation et le Ministre quitte Météor sans savoir combien cette commune en ruines possède de baraquements et sans avoir vu le Maire, qui était peut-être au salut.

Le retour à Lille, à la lueur des phares, à travers les localités solitaires, touchées de décombes, hérissées de poutres calcinées, s'effectue dans un décor de poignantes et romanesques horreurs, animées seulement du sordid habilement des moeurs.

E. POLVET.

LA MISE EN VIGUEUR DU TRAITÉ DE VERSAILLES

1^{er} DECEMBRE 1919

Paris, 21 novembre. — Le Conseil suprême des Alliés réuni ce matin, sous la présidence de M. Pichon, a été d'avis que le traité de Versailles devait être mis en vigueur le 1^{er} décembre.

Tous les efforts nécessaires seront faits pour arriver à ce résultat.

LE PROTOCOLE

M. Von Lersner et M. Simson, délégués allemands, se sont rencontrés au ministère des Affaires étrangères avec M. Dastuta, secrétaire général de la Conférence, et M. Berthelot, directeur des affaires politiques. Ils ont procédé à un premier échange de vues sur le protocole que les représentants allemands devront signer relativement à l'exécution des clauses de l'armistice qui n'auraient pas été exécutées au jour de la mise en vigueur du Traité de Versailles.

Grève de Boulangers en Espagne

Madrid, 21 novembre. — La grève des boulangers a commencé aujourd'hui. Les maisons de vente sont très limitées, le public stationne aux abords des magasins.

Pour le plaisir de tuer

UN GAMIN FOUEROIE D'UN COUP DE FUSIL UN ENFANT DE CINQ ANS

Périgueux, 21 novembre. — Le parquet de Périgueux s'est transporté à Verge, où un crime a été commis par un gamin de quinze ans qui, sans aucune raison, et pour le simple plaisir de tuer, a décoché un fusil et a fait feu à bout portant sur un enfant de cinq ans, qui est tombé foudroyé.

Les Polonais se méfient des Boches.

Varsovie, 21 novembre. — Selon la « Gazette Bonka », l'Etat polonais adresse aux gouvernements de l'Entente une demande de contrôle de l'évacuation des troupes allemandes des territoires attribués à la Pologne.

Cette demande est faite parce que l'on prévoit que les Allemands sont préparés à reculer sur les mêmes agissements dans les territoires attribués à la Pologne qu'en Courlande.

Pour être vite nouveaux riches

DES MARSEILLAIS FABRIQUENT DES BILLETS DE BANQUE

Marseille, 21 novembre. — Depuis plusieurs semaines, des faux billets de banque étaient mis en circulation dans le département de Marseille. M. Lenoir, chef de la Sûreté, a ouvert une enquête. Ce matin, il craignait avec ses agents la maison de faux monnayeur, Joseph Donadio, 40 ans, Napolitain naturalisé Français, retoucheur photographique. Un matériel complet pour l'impression des billets fut trouvé dans la cave, ainsi qu'une forte somme en faux billets.

Dans la matinée, les complices de Donadio furent arrêtés. Ce sont les nommés René Donadio, son fils, déserteur de l'infanterie, qui était chargé de l'impression des faux billets; Emile Bourret et Anna Cluzel, sa maîtresse.

A GÉRALAIS

Chet de bande à 13 ans

La police géralaise a mis en état d'arrestation le jeune d'un mandat d'arrêt du juge d'instruction de Boulogne, le jeune Courquin Édouard, 13 ans, demeurant rue Maréchal, chez sa mère. Ce matin, il craignait avec ses agents la maison de faux monnayeur, Joseph Donadio, 40 ans, Napolitain naturalisé Français, retoucheur photographique. Un matériel complet pour l'impression des billets fut trouvé dans la cave, ainsi qu'une forte somme en faux billets.

A ARGENTIÈRES

Tué par un obus

Vendredi, vers trois heures de l'après-midi, un obusier, nommé Polvre, était occupé dans son train vague, à Argentières, à décharger un obus de 210, quand tout à coup l'engin explosa. Le malheureux fut les deux jambes arrachées et un bras amputé.

Des soins lui furent donnés par le docteur Chocquet, puis l'on transporta le blessé à l'hôpital, où il expira en arrivant.

La vie des Embochés à la Citadelle de Lille

UNE VISITE DANS LEUR PRISON

Tous les jours nos colonnes sont remplies des exploits d'émbochés qui servent de l'autorité occupée, se lient en fidèles indicateurs d'un régime républicain. Ils ont des idées très originales de haine et de vengeance, livrent leurs compatriotes à la colère féroce de l'envahisseur, par leurs délations criminelles. Tous les jours de nouvelles arrestations viennent grossir le nombre, combien trop élevé hélas de ces émbochés qui remplissent déjà les prisons de la Citadelle en attendant que la justice décide de leur sort.

Quelle vie mènent ces embochés à la Citadelle ? C'est ce dont nous avons pu nous rendre compte en visitant récemment leur prison.

Le retour à Lille, à la lueur des phares, à travers les localités solitaires, touchées de décombes, hérissées de poutres calcinées, s'effectue dans un décor de poignantes et romanesques horreurs, animées seulement du sordid habilement des moeurs.

Le régime alimentaire est copieux et ne diffère guère de celui des soldats allemands. Les « pensionnaires » faisant deux repas par jour, et touchant une portion de viande au premier. Par contre, le jus « mou » est inconnu. L'eau claire est simple et la seule boisson qui soit tolérée.

A quelques exceptions près — Wiart par exemple qui tenta de s'évader et qui est actuellement en cellule avec un condamné à mort — les détenus logent en commun dans des chambrées comme à la caserne. Ils ont l'avantage d'être renliens, on ne dispose pas momentanément de locaux susceptibles d'être transformés et aménagés en ateliers.

Ils passent donc leur temps à causer, à lire, à écrire et à préparer leur défense. La faculté d'écrire a été votée leur est accordée, pourvu qu'ils ne fassent allusion à leur situation ou aux interrogatoires qu'ils ont subis. S'ils contreviennent à cette règle, la correspondance, qui est soignée par un adjudant-chef, est détruite sur le champ.

Deux fois par jour, avant et après-midi, les détenus font une promenade d'une heure dans le jardin de la prison, sous la surveillance de fonctionnaires allemands au canon.

Une fois tous les quinze jours, les parents peuvent rendre visite aux incarcés, non sans avoir obtenu l'autorisation spéciale des bureaux de la Sûreté, qui sont très stricts. La visite ne doit pas dépasser un certain temps limite, et elle a lieu au parloir, chambre exigüe, divisée en deux parties pour un grillé de fer. Les prisonniers peuvent en outre recevoir deux colis par semaine qui sont, au surplus, minutieusement visités. Les chambrées ne sont pas chauffées, mais les détenus disposent de couvertures en nombre suffisant pour ne pas trop souffrir des rigueurs du froid. Jusqu'à présent les chambrées n'étaient pas chauffées, mais on vient de les chauffer.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

Voilà comment sont traités nos embochés, en attendant l'heure fatidique de la reddition des comptes devant la justice militaire, et pour les empêcher de s'occuper de leur sort.

LES PARIAS DE LA GUERRE

LES SOLDATS FRANÇAIS, PRISONNIERS DE GUERRE, ORIGINAIRES DU NORD, POSENT DES QUESTIONS A M. CLEMENCEAU.

A maintes reprises, nous avons parlé dans ces colonnes, de la vie des prisonniers de guerre, de nos soldats prisonniers, dans les lagunes boches, où ils souffrent de toutes les privations, des menaces, des mauvais traitements et des tortures.

Nous avons dit aussi l'immense douleur dont ils souffrent tant qu'ils durent constater qu'ils étaient « lâchés » par le pays, et souvent même traités en parias.

Aujourd'hui, la grande masse des prisonniers des mille combats de cette longue guerre, est revenue et s'est groupée pour se faire rendre justice et réclamer ses droits. Et c'est ainsi qu'un groupe du Nord, de ces parias de la guerre, pose ces questions sous forme de lettre ouverte à M. Clemenceau, président du Conseil des Ministres, Ministre de la Guerre.

« Monsieur le Président, « Maintenant que la guerre est finie, l'heure du règlement de comptes a sonné, et au nom d'un groupe d'anciens combattants, prisonniers de guerre, je viens vous poser quelques questions.

« Voulez-vous me dire, Monsieur le Président, pourquoi les prisonniers de guerre ont toujours été par le Gouvernement actuel, traités en véritables parias ?

« Pourquoi, pendant toute la durée de leur captivité, s'est-on désintéressé si complètement de leur sort ? S'ils ont échappé à la famine et à la mort, ce n'est que grâce à leur dévouement et à leur relations. Car malgré le bon vouloir des sociétés privées, qui ont fait ce qu'elles ont pu, il était impossible de vivre avec la nourriture que leurs donateurs les Allemands leur fournissaient, et qui n'était que de la soupe.

« La même observation s'impose au point de vue d'habillement, et il est triste de constater que pendant que les Anglais, Américains et Belges eux-mêmes procédaient de leurs gouvernements respectifs tout ce qui leur était nécessaire, le Gouvernement français laissait ses enfants dans le dénûment le plus complet. Pourquoi la proposition de Monsieur PASQUAL, d'indemniser ces prisonniers n'a-t-elle pas eu de suite ?

« Pourquoi a-t-on eu aussi la pitié de l'esprit d'allouer 45 francs par mois de frais médicaux à tous ces pauvres malheureux qui ont souffert autant que les combattants ? Pourquoi les prisonniers blessés n'ont-ils reçu aucune des distinctions accordées aux autres blessés ?

« Pourquoi les primes de démobilisation ne sont-elles pas encore payées à ces braves de nos mois de novembre, décembre et janvier ?

« Pourquoi la plupart des nominations de prisonniers faites dans des places fortes tombées aux mains de l'ennemi, n'ont-elles pas été ratifiées ?

« Pourquoi a-t-on toléré le travail forcé imposé à tous les prisonniers de guerre en Allemagne et n'a-t-on rien fait envers les familles de nombreux prisonniers tués ou morts à la suite de coups et de mauvais traitements dans les camps et les kommandos de travail ?

« Vous n'ignorez pas, Monsieur le Président, que les G. O. ont été reçus en France comme des criminels et répandant les prisonniers avaient tout, à peu d'exception près, fait leur devoir, tout leur devoir, plus que leur devoir.

« En effet, la plupart ont été blessés et pris soit dans les hôpitaux, soit ramassés sur les champs de bataille, soit avec un fusil, soit avec un sabre. L'on s'est battu pour eux, et l'on n'avait pas comme d'autres « mis les voiles » à temps. Ils n'ont eu qu'une tort, celle de ne pas être tués.

« Ne pensez-vous pas, M. le Président, qu'il serait temps de penser à ceux qui ont été à tout jamais oubliés volontairement ou par un oubli quelconque, et qui ont été traités comme des criminels et qui ont été traités comme des criminels et qui ont été traités comme des criminels ?

« Les prisonniers de guerre ont été traités comme des criminels et répandant les prisonniers avaient tout, à peu d'exception près, fait leur devoir, tout leur devoir, plus que leur devoir.

« En effet, la plupart ont été blessés et pris soit dans les hôpitaux, soit ramassés sur les champs de bataille, soit avec un fusil, soit avec un sabre. L'on s'est battu pour eux, et l'on n'avait pas comme d'autres « mis les voiles » à temps. Ils n'ont eu qu'une tort, celle de ne pas être tués.

« Ne pensez-vous pas, M. le Président, qu'il serait temps de penser à ceux qui ont été à tout jamais oubliés volontairement ou par un oubli quelconque, et qui ont été traités comme des criminels et qui ont été traités comme des criminels ?

« Les prisonniers de guerre ont été traités comme des criminels et répandant les prisonniers avaient tout, à peu d'exception près, fait leur devoir, tout leur devoir, plus que leur devoir.

« En effet, la plupart ont été blessés et pris soit dans les hôpitaux, soit ramassés sur les champs de bataille, soit avec un fusil, soit avec un sabre. L'on s'est battu pour eux, et l'on n'avait pas comme d'autres « mis les voiles » à temps. Ils n'ont eu qu'une tort, celle de ne pas être tués.

« Ne pensez-vous pas, M. le Président, qu'il serait temps de penser à ceux qui ont été à tout jamais oubliés volontairement ou par un oubli quelconque, et qui ont été traités comme des criminels et qui ont été traités comme des criminels ?

« Les prisonniers de guerre ont été traités comme des criminels et répandant les prisonniers avaient tout, à peu d'exception près, fait leur devoir, tout leur devoir, plus que leur devoir.

« En effet, la plupart ont été blessés et pris soit dans les hôpitaux, soit ramassés sur les champs de bataille, soit avec un fusil, soit avec un sabre. L'on s'est battu pour eux, et l'on n'avait pas comme d'autres « mis les voiles » à temps. Ils n'ont eu qu'une tort, celle de ne pas être tués.

« Ne pensez-vous pas, M. le Président, qu'il serait temps de penser à ceux qui ont été à tout jamais oubliés volontairement ou par un oubli quelconque, et qui ont été traités comme des criminels et qui ont été traités comme des criminels ?

« Les prisonniers de guerre ont été traités comme des criminels et répandant les prisonniers avaient tout, à peu d'exception près, fait leur devoir, tout leur devoir, plus que leur devoir.

« En effet, la plupart ont été blessés et pris soit dans les hôpitaux, soit ramassés sur les champs de bataille, soit avec un fusil, soit avec un sabre. L'on s'est battu pour eux, et l'on n'avait pas comme d'autres « mis les voiles » à temps. Ils n'ont eu qu'une tort, celle de ne pas être tués.

« Ne pensez-vous pas, M. le Président, qu'il serait temps de penser à ceux qui ont été à tout jamais oubliés volontairement ou par un oubli quelconque, et qui ont été traités comme des criminels et qui ont été traités comme des criminels ?

« Les prisonniers de guerre ont été traités comme des criminels et répandant les prisonniers avaient tout, à peu d'exception près, fait leur devoir, tout leur devoir, plus que leur devoir.

« En effet, la plupart ont été blessés et pris soit dans les hôpitaux, soit ramassés sur les champs de bataille, soit avec un fusil, soit avec un sabre. L'on s'est battu pour eux, et l'on n'avait pas comme d'autres « mis les voiles » à temps. Ils n'ont eu qu'une tort, celle de ne pas être tués.

« Ne pensez-vous pas, M. le Président, qu'il serait temps de penser à ceux qui ont été à tout jamais oubliés volontairement ou par un oubli quelconque, et qui ont été traités comme des criminels et qui ont été traités comme des criminels ?

« Les prisonniers de guerre ont été traités comme des criminels et répandant les prisonniers avaient tout, à peu d'exception près, fait leur devoir, tout leur devoir, plus que leur devoir.

« En effet, la plupart ont été blessés et pris soit dans les hôpitaux, soit ramassés sur les champs de bataille, soit avec un fusil, soit avec un sabre. L'on s'est battu pour eux, et l'on n'avait pas comme d'autres « mis les voiles » à temps. Ils n'ont eu qu'une tort, celle de ne pas être tués.

« Ne pensez-vous pas, M. le Président, qu'il serait temps de penser à ceux qui ont été à tout jamais oubliés volontairement ou par un oubli quelconque, et qui ont été traités comme des criminels et qui ont été traités comme des criminels ?

« Les prisonniers de guerre ont été traités comme des criminels et répandant les prisonniers avaient tout, à peu d'exception près, fait leur devoir, tout leur devoir, plus que leur devoir.

« En effet, la plupart ont été blessés et pris soit dans les hôpitaux, soit ramassés sur les champs de bataille, soit avec un fusil, soit avec un sabre. L'on s'est battu pour eux, et l'on n'avait pas comme d'autres « mis les voiles » à temps. Ils n'ont eu qu'une tort, celle de ne pas être tués.

« Ne pensez-vous pas, M. le Président, qu'il serait temps de penser à ceux qui ont été à tout jamais oubliés volontairement ou par un oubli quelconque, et qui ont été traités comme des criminels et qui ont été traités comme des criminels ?

« Les prisonniers de guerre ont été traités comme des criminels et répandant les prisonniers avaient tout, à peu d'exception près, fait leur devoir, tout leur devoir, plus que leur devoir.

« En effet, la plupart ont été blessés et pris soit dans les hôpitaux, soit ramassés sur les champs de bataille, soit avec un fusil, soit avec un sabre. L'on s'est battu pour eux, et l'on n'avait pas comme d'autres « mis les voiles » à temps. Ils n'ont eu qu'une tort, celle de ne pas être tués.

« Ne pensez-vous pas, M. le Président, qu'il serait temps de penser à ceux qui ont été à tout jamais oubliés volontairement ou par un oubli quelconque, et qui ont été traités comme des criminels et qui ont été traités comme des criminels ?

« Les prisonniers de guerre ont été traités comme des criminels et répandant les prisonniers avaient tout, à peu d'exception près, fait leur devoir, tout leur devoir, plus que leur devoir.

Bulletin Commercial

MARCHE DE LA MACHINERIE DU 21

L'approvisionnement a été, en général, supérieur en quantité et qualités aux précédents marchés. L'animation y fut également un peu plus vive.

Les prix sont donc en hausse sur les précédents marchés. Les termes et sans justification possible, pour le départ des données nous en venons à l'appréciation de la situation.

— Nous avons relevé les prix ci-dessous : — Pommes de terre, 0,50 le kilo. — Carottes, 0,40 le kilo. — Navets, 0,40 le kilo. — Oignons, 0,30 le kilo. — Ail, 8 fr. le quintal. — Choux, 0,70 le kilo. — Tomates, 0,70 le kilo. — Maïs, 0,70 le kilo. — Fèves, 0,70 le kilo. — Lentilles, 0,70 le kilo. — Haricots, 0,70 le kilo. — Pois, 0,70 le kilo. — Orge, 0,70 le kilo. — Seigle, 0,70 le kilo. — Blé, 0,70 le kilo. — Riz, 0,70 le kilo. — Café, 0,70 le kilo. — Thé, 0,70 le kilo. — Sucre, 0,70 le kilo. — Sel, 0,70 le kilo. — Vinaigre, 0,70 le kilo. — Huile, 0,70 le kilo. — Essence, 0,70 le kilo. — Alcool, 0,70 le kilo. — Eau-de-vie, 0,70 le kilo. — Cognac, 0,70 le kilo. — Whisky, 0,70 le kilo. — Brandy, 0,70 le kilo. — Vermouth, 0,70 le kilo. — Fernet-Branca, 0,70 le kilo. — Campari, 0,70 le kilo. — Amaretto, 0,70 le kilo. — Limoncello, 0,70 le kilo. — Grappa, 0,70 le kilo. — Acqua di Seta, 0,70 le kilo. — Eau de Cologne, 0,70 le kilo. — Eau de Toilette, 0,70 le kilo. — Eau de Parfum, 0,70 le kilo. — Eau de Rosée, 0,70 le kilo. — Eau de Safran, 0,70 le kilo. — Eau de Stangé, 0,70 le kilo. — Eau de Vanille, 0,70 le kilo. — Eau de Safran, 0,70 le kilo. — Eau de Stangé, 0,70 le kilo. — Eau de Vanille, 0,70 le kilo.

— Nous avons relevé les prix ci-dessous : — Pommes de terre, 0,50 le kilo. — Carottes, 0,40 le kilo. — Navets, 0,40 le kilo. — Oignons, 0,30 le kilo. — Ail, 8 fr. le quintal. — Choux, 0,70 le kilo. — Tomates, 0,70 le kilo. — Maïs, 0,70 le kilo. — Fèves, 0,70 le kilo. — Lentilles, 0,70 le kilo. — Haricots, 0,70 le kilo. — Pois, 0,70 le kilo. — Orge, 0,70 le kilo. — Seigle, 0,70 le kilo. — Blé, 0,70 le kilo. — Riz, 0,70 le kilo. — Café, 0,70 le kilo. — Thé, 0,70 le kilo. — Sucre, 0,70 le kilo. — Sel, 0,70 le kilo. — Vinaigre, 0,70 le kilo. — Huile, 0,70 le kilo. — Essence, 0,70 le kilo. — Alcool, 0,70 le kilo. — Eau-de-vie, 0,70 le kilo. — Cognac, 0,70 le kilo. — Whisky, 0,70 le kilo. — Brandy, 0,70 le kilo. — Vermouth, 0,70 le kilo. — Fernet-Branca, 0,70 le kilo. — Campari, 0,70 le kilo. — Amaretto, 0,70 le kilo. — Limoncello, 0,70 le kilo. — Grappa, 0,70 le kilo. — Acqua di Seta, 0,70 le kilo. — Eau de Cologne, 0,70 le kilo. — Eau de Toilette, 0,70 le kilo. — Eau de Parfum, 0,70 le kilo. — Eau de Rosée, 0,70 le kilo. — Eau de Safran, 0,70 le kilo. — Eau de Stangé, 0,70 le kilo. — Eau de Vanille, 0,70 le kilo.

— Nous avons relevé les prix ci-dessous : — Pommes de terre, 0,50 le kilo. — Carottes, 0,40 le kilo. — Navets, 0,40 le kilo. — Oignons, 0,30 le kilo. — Ail, 8 fr. le quintal. — Choux, 0,70 le kilo. — Tomates, 0,70 le kilo. — Maïs, 0,70 le kilo. — Fèves, 0,70 le kilo. — Lentilles, 0,70 le kilo. — Haricots, 0,70 le kilo. — Pois, 0,70 le kilo. — Orge, 0,70 le kilo. — Seigle, 0,70 le kilo. — Blé, 0,70 le kilo. — Riz, 0,70 le kilo. — Café, 0,70 le kilo. — Thé, 0,70 le kilo. — Sucre, 0,70 le kilo. — Sel, 0,70 le kilo. — Vinaigre, 0,70 le kilo. — Huile, 0,70 le kilo. — Essence, 0,70 le kilo. — Alcool, 0,70 le kilo. — Eau-de-vie, 0,70 le kilo. — Cognac, 0,70 le kilo. — Whisky, 0,70 le kilo. — Brandy, 0,70 le kilo. — Vermouth, 0,70 le kilo. — Fernet-Branca, 0,70 le kilo. — Campari, 0,70 le kilo. — Amaretto, 0,70 le kilo. — Limoncello, 0,70 le kilo. — Grappa, 0,70 le kilo. — Acqua di Seta, 0,70 le kilo. — Eau de Cologne, 0,70 le kilo. — Eau de Toilette, 0,70 le kilo. — Eau de Parfum, 0,70 le kilo. — Eau de Rosée, 0,70 le kilo. — Eau de Safran, 0,70 le kilo. — Eau de Stangé, 0,70 le kilo. — Eau de Vanille, 0,70 le kilo.

— Nous avons relevé les prix ci-dessous : — Pommes de terre, 0,50 le kilo. — Carottes, 0,40 le kilo. — Navets, 0,40 le kilo. — Oignons, 0,30 le kilo. — Ail, 8 fr. le quintal. — Choux, 0,70 le kilo. — Tomates, 0,70 le kilo. — Maïs, 0,70 le kilo. — Fèves, 0,70 le kilo. — Lentilles, 0,70 le kilo. — Haricots, 0,70 le kilo. — Pois, 0,70 le kilo. — Orge, 0,70 le kilo. — Seigle, 0,70 le kilo. — Blé, 0,70 le kilo. — Riz, 0,70 le kilo. — Café, 0,70 le kilo. — Thé, 0,70 le kilo. — Sucre, 0,70 le kilo. — Sel, 0,70 le kilo. — Vinaigre, 0,70 le kilo. — Huile, 0,70 le kilo. — Essence, 0,70 le kilo. — Alcool, 0,70 le kilo. — Eau-de-vie, 0,70 le kilo. — Cognac, 0,70 le kilo. — Whisky, 0,70 le kilo. — Brandy, 0,70 le kilo. — Vermouth, 0,70 le kilo. — Fernet-Branca, 0,70 le kilo. — Campari, 0,70 le kilo. — Amaretto, 0,70 le kilo. — Limoncello, 0,70 le kilo. — Grappa, 0,70 le kilo. — Acqua di Seta, 0,70 le kilo. — Eau de Cologne, 0,70 le kilo. — Eau de Toilette, 0,70 le kilo. — Eau de Parfum, 0,70 le kilo. — Eau de Rosée, 0,70 le kilo. — Eau de Safran, 0,70 le kilo. — Eau de Stangé, 0,70 le kilo. — Eau de Vanille, 0,70 le kilo.

— Nous avons relevé les prix ci-dessous : — Pommes de terre, 0,50 le kilo. — Carottes, 0,40 le kilo. — Navets, 0,40 le kilo. — Oignons, 0,30 le kilo. — Ail, 8 fr. le quintal. — Choux, 0,70 le kilo. — Tomates, 0,70 le kilo. — Maïs, 0,70 le kilo. — Fèves, 0,70 le kilo. — Lentilles, 0,70 le kilo. — Haricots, 0,70 le kilo. — Pois, 0,70 le kilo. — Orge, 0,70 le kilo. — Seigle, 0,70 le kilo. — Blé, 0,70 le kilo. — Riz, 0,70 le kilo. — Café, 0,70 le kilo. — Thé, 0,70 le kilo. — Sucre, 0,70 le kilo. — Sel, 0,70 le kilo. — Vinaigre, 0,70 le kilo. — Huile, 0,70 le kilo. — Essence, 0,70 le kilo. — Alcool, 0,70 le kilo. — Eau-de-vie, 0,70 le kilo. — Cognac, 0,70 le kilo. — Whisky, 0,70 le kilo. — Brandy, 0,70 le kilo. — Vermouth, 0,70 le kilo. — Fernet-Branca, 0,70 le kilo. — Campari, 0,70 le kilo. — Amaretto, 0,70 le kilo. — Limoncello, 0,70 le kilo. — Grappa, 0,70 le kilo. — Acqua di Seta, 0,70 le kilo. — Eau de Cologne, 0,70 le kilo. — Eau de Toilette, 0,70 le kilo. — Eau de Parfum, 0,70 le kilo. — Eau de Rosée, 0